

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue à la salle du conseil le 20 janvier 2020, à 17 h**

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale
Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Est absent : M. Archie Martin, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, M. Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Modification de la résolution 2020-01-012 - subvention pour l'année 2020 au Ciné-Club La Boîte lumineuse
3. Modification de la résolution 2020-01-014 - subvention pour l'année 2020 à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative
4. Modification de la résolution 2020-01-015 - subvention pour le 26^e tournoi provincial PeeWee à Rigaud du 2 au 9 février 2020
5. Abrogation de la résolution 2020-01-026 - rejet des soumissions de l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 - autorisation d'appel d'offres public et approbation des critères d'évaluation et de pondération pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 avec possibilité de reconduction pour l'année 2021
6. Rejet des soumissions de l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 - autorisation d'appel d'offres par invitation et approbation des critères d'évaluation et de pondération pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020
7. Période de questions allouée aux citoyens
8. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. La greffière, Mme Camille Primeau, fait fonction de secrétaire d'assemblée.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue à la salle du conseil le 20 janvier 2020, à 17 h**

2020-01-028

Modification de la résolution 2020-01-012 - subvention pour l'année 2020 au Ciné-Club La Boîte lumineuse

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu de modifier le mode de paiement de la résolution 2020-01-12 – subvention pour l'année 2020 au Ciné-Club La Boîte lumineuse par le budget d'opération (02-702-91-344) au lieu de (02-702-91-334).

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-01-029

Modification de la résolution 2020-01-014 - subvention pour l'année 2020 à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative

CONSIDÉRANT la résolution 2020-01-014 autorisant l'octroi d'une subvention de 36 000 \$ à la Maison des jeunes de Rigaud en cinq (5) versements égaux ;

CONSIDÉRANT que le montant par versement stipulé à la résolution ne correspond pas au montant total de la subvention ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger le montant par versement ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu de modifier la résolution 2020-01-014 afin que le montant par versement soit de 7 200 \$ plutôt que de 8 020 \$ afin de correspondre au montant total de la subvention.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-01-030

Modification de la résolution 2020-01-015 - subvention pour le 26^e tournoi provincial PeeWee à Rigaud du 2 au 9 février 2020

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu de modifier le mode de paiement de la résolution 2020-01-15 – subvention pour le 26^e tournoi provincial PeeWee à Rigaud du 2 au 9 février 2020 par le budget d'opération (02-701-90-991) au lieu de (02-702-90-991).

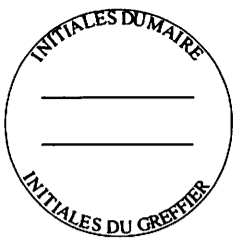
Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-01-031

Abrogation de la résolution 2020-01-026 - rejet des soumissions de l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 - autorisation d'appel d'offres public et approbation des critères d'évaluation et de pondération pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 avec possibilité de reconduction pour l'année 2021

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu d'abroger la résolution 2020-01-026 - rejet des soumissions de l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 - autorisation d'appel d'offres public et approbation des critères d'évaluation et de pondération pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 avec possibilité de reconduction pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue à la salle du conseil le 20 janvier 2020, à 17 h**

2020-01-032

Rejet des soumissions de l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 - autorisation d'appel d'offres par invitation et approbation des critères d'évaluation et de pondération pour des services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE l'année de possible reconduction indiquée à l'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 n'a pas été prise en considération lors du calcul total pour le contrat conformément au règlement de gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville aurait dû aller en appel d'offres public et non en appel d'offres par invitation pour obtenir des soumissions pour services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 avec possibilité de reconduction pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette constatation, la Ville se voit dans l'obligation de rejeter les deux (2) soumissions reçues le 13 janvier 2020 conformément à la loi ;

CONSIDÉRANT QUE le processus doit être relancé en modifiant les documents d'appel d'offres ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil municipal

1. rejette les deux (2) soumissions reçues lors du processus d'appel d'offres par invitation 2019-SRC-01 qui s'est terminé le 13 janvier 2020 ;
2. autorise la préparation et le lancement d'un appel d'offres par invitation, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, pour services professionnels en coordination, planification, organisation et animation des programmes du camp de jour et du service de garde Folies d'été de la Ville de Rigaud pour l'année 2020 seulement ;
3. approuve les critères d'évaluation et de pondération suivants :

Critères	Pondération (points)
1. Expérience et expertise du soumissionnaire	
a. Présentation du soumissionnaire et de son expérience en gestion de camps de jour municipaux	10
b. Présentation de son expertise et de ses réalisations à ce jour lui permettant de se qualifier pour la réalisation du mandat	10
2. Qualité des services rendus antérieurement	5
3. Mandats similaires	5
4. Ressources humaines	
a. Organigramme, rôles et responsabilités des intervenants impliqués	10
b. Expérience de l'équipe de direction en gestion de camp de jour	8
c. Capacité de relève	2
d. Programme de formation	10
e. Procédure d'encadrement, de supervision et d'évaluation du personnel	10



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue à la salle du conseil le 20 janvier 2020, à 17 h**

5. Encadrement et sécurité	10
6. Gestion des cas difficiles	10
7. Système de traitement des plaintes	10
Total de la pondération technique	100

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux citoyens

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

2020-01-033

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu que la présente séance soit levée à 17 h 11.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière